

**LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX
D'OLORON SAINTE-MARIE**

Affaire suivie par Aurélien Sourine
Tél. : 05 59 46 51 74
aurelien.sourine@le64.fr

M. Jean-Jacques LASSERRE
Président du Conseil départemental
Hôtel du Département
64, avenue Jean Biray
64058 PAU Cedex 9

Monsieur le Président,

Nous souhaitons, très solennellement, vous faire part de notre vive inquiétude quant à l'avancée du projet de contournement d'Oloron Sainte-Marie, dit « déviation Gabarn – Gurmençon ».

Depuis plusieurs mois, nous participons à des comités de pilotage et à diverses réunions, certes agréables, mais dans lesquels les échanges nous semblent rester au stade de discussions vagues et informelles, sans que ne soient évoqués les études, les coûts et les calendriers.

La presse, qui semble parfois mieux informée que les élus départementaux du piémont oloronais, évoque plusieurs années de retard. Nos services, pour leur part, nous indiquent que le Département tient son calendrier sur la partie qui lui incombe, ce que nous ne contestons pas à ce stade.

Les éléments apportés par Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques le 29 juin dernier, en votre présence et en réponse à une interpellation de Jean-Claude Coste, ne sont évidemment pas de nature à nous rassurer et nous ont fait l'effet d'une douche froide.

En effet, Monsieur le Préfet nous a fait part de « difficultés financières examinées avec le Conseil départemental », et nous a indiqué que « la DIRA n'a plus les moyens d'assurer la maîtrise d'œuvre d'une opération de cette ampleur » et qu'en conséquence, il devrait être recouru « à une maîtrise d'œuvre privée, dont le coût est estimé à 6,5 M€ » !

Cette annonce appelle de notre part deux types de remarques.

Sur la forme d'abord, nous sommes choqués d'être informés de ces nouveaux éléments par Monsieur le Préfet, en séance plénière et en présence de la presse, alors même que l'exécutif départemental ne pouvait être dans l'ignorance de ces informations. Pourquoi nous avez-vous tenu à l'écart du suivi de ce dossier hautement sensible, sur lequel la plupart d'entre nous sommes impliqués depuis plusieurs années, et sur lequel nous sommes très régulièrement interpellés par les élus locaux, mais aussi par les acteurs économiques, associatifs et institutionnels de nos territoires ?

.../...

Sur le fond ensuite. La renégociation de l'engagement départemental dans ce projet, telle que vous l'avez entreprise en 2015, a essentiellement porté sur la question de la maîtrise d'ouvrage. Vous n'aviez pas souhaité à l'époque, contrairement à ce que prévoyait votre prédécesseur, que le Département assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Vous évoquiez à l'époque un coût de 3 à 4 millions, et aviez insisté pour que l'Etat en fasse son affaire.

Les éléments qui nous sont apportés aujourd'hui tendent à démontrer que l'Etat n'est pas en capacité de tenir le calendrier et que les coûts afférant à sa maîtrise d'ouvrage sont de l'ordre de 6,5 M€. Ceux-ci devront, selon toute vraisemblance, être partagés paritairement entre l'Etat et le Département.

Monsieur le Président, vous savez, lorsque vous l'estimez opportun, mobiliser votre énergie et vos talents de négociateur pour faire avancer les dossiers qui vous sont chers. Nous en avons eu à nouveau la démonstration, sur d'autres sujets, à l'occasion de la dernière session.

Au vu de l'historique de ce projet de contournement et au vu des échanges qui ont été les nôtres au cours des dernières années, nous ne pourrions accepter que la collectivité départementale se désengage du dossier et se contente d'invoquer la responsabilité de l'Etat.

L'engagement de notre institution dans ce projet n'est pas seulement juridique ou financier. Il est moral et politique.

Nous comptons vivement sur votre implication et sur votre détermination pour assurer la bonne marche de ce projet et le respect des engagements de la collectivité. Nous attendons, de votre part, des précisions rassurantes quant à vos intentions en la matière.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Anne BARBET



André BERDOU



Jean-Claude COSTE



Marie-Lyse GASTON

Copies :

Mesdames et Messieurs les parlementaires des Pyrénées-Atlantiques
Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Monsieur le Président de la communauté de communes du Haut-Béarn
Monsieur le Président de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau
Mesdames et Messieurs les Maires des cantons d'Oloron Sainte-Marie 1 et 2